

# Infirmier scolaire ou universitaire

[ code fiche SS003 ]

- ➔ Dispenser des soins préventifs et/ou curatifs dans l'objectif de contribuer au bien-être et à la réussite des élèves et des étudiants et organiser, mettre en œuvre et évaluer des actions d'éducation à la santé tant dans les champs individuels que collectifs

## EXEMPLES DE POSTES

- Infirmier d'EPLÉ
- Infirmier de SIUMPPS ou SUMPPS

## CORRESPONDANCES STATUTAIRES

B

## CORRESPONDANCE AVEC LE RIME

- Infirmier de promotion de santé

## CORRESPONDANCE AVEC RÉFÉRENS

- Infirmier (BAP G)

## ➔ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- ▶ Accueillir et écouter tout élève ou étudiant pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité
- ▶ Identifier les besoins, poser un diagnostic infirmier, visant à déterminer les besoins de santé, et mettre en œuvre une démarche de soins infirmiers appropriée et orienter si besoin
- ▶ Conseiller en matière de santé, auprès du chef d'établissement d'affectation, pour une prise en charge globale de l'élève ou de l'étudiant en lien avec les enseignants, les personnels de direction, les parents, et plus généralement l'ensemble de la communauté éducative
- ▶ Participer au suivi de la santé des élèves ou des étudiants et dispenser les soins relevant du rôle propre infirmier et/ou prescrits
- ▶ Conduire des projets de santé, coordonner avec les autres partenaires institutionnels et les intervenants extérieurs les actions et projets de santé en qualité de référent santé dans l'établissement
- ▶ Conduire, coordonner ou participer à des actions de formation des élèves ou des étudiants dans le domaine de la santé, de l'éducation à la santé
- ▶ Participer au suivi des élèves ou étudiants en difficulté et aux dispositifs de la protection de l'enfance
- ▶ Contribuer à la scolarisation des élèves ou des étudiants en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période
- ▶ Participer à l'élaboration du projet de santé de l'établissement à partir de l'analyse des besoins des élèves, des étudiants et de la communauté éducative
- ▶ Concourir en tant qu'expert technique à la réalisation d'actions de formation initiale et continue des personnels et des étudiants en soins infirmiers
- ▶ Participer à la mise en place et à la coordination des actions visant à améliorer la qualité de l'hygiène, de la sécurité et de l'ergonomie et contribuer à la veille épidémiologique en organisant le recueil et l'exploitation de données statistiques

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Profession réglementée : être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession d'infirmier ou du diplôme d'État d'infirmier de secteur psychiatrique ou de l'autorisation d'exercer
- Exercice de la profession d'infirmier en conformité avec les exigences du code de la santé publique

# Infirmier scolaire ou universitaire

[ code fiche SS003 ]

## COMPÉTENCES PRINCIPALES

### Connaissances

- Techniques du domaine
- Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent
- Système éducatif et ses enjeux
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Droit de la santé
- Cadre légal et déontologique
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins

### Compétences opérationnelles

- Évaluer les attentes et besoins des publics concernés
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Établir ou prendre en compte un diagnostic infirmier
- Travailler en équipe
- Réaliser des évaluations et des bilans
- Préparer et animer une session de formation

### Compétences comportementales

- Capacité d'adaptation
- Autonomie / Confiance en soi
- Sens relationnel
- Rigueur / Fiabilité
- Capacité d'écoute

## TENDANCES D'ÉVOLUTION

### Facteurs clés à moyen terme (à 3 ans)

- Développement de la demande de soins infirmiers dans le champ du conseil en santé, de l'accompagnement, du suivi, de la prévention
- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, dite loi « Hôpital, patients, santé et territoires »
- Plan triennal d'actions 2010-2013 de la politique éducative de santé en faveur des élèves
- Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités

### Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)

- Renforcement de l'approche psycho-culturelle
- Évolution de l'exercice de la profession vers une spécialisation